





**DIRECTION DES CLIENTÈLES BANCAIRES  
DÉPARTEMENT CONSIGNATIONS ET DÉPÔTS SPÉCIALISÉS**

Les informations demandées sont obligatoires et conditionnent le traitement de votre demande.

Nous vous informons que la Caisse des Dépôts est soumise à des obligations de vigilance, de déclaration et d'information au titre de la réglementation sur la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. Les données recueillies dans le cadre de ce formulaire participent au respect de ces obligations. Conformément aux dispositions de l'article L.561-45 du code monétaire et financier, les personnes physiques disposent d'un droit d'accès indirect sur les données les concernant qu'elles peuvent exercer en s'adressant directement auprès de la CNIL.

Si le formulaire est complété au nom et/ou pour le compte d'une autre personne morale, la personne morale s'engage à porter la présente mention d'information à la connaissance des personnes physiques dont elle transmet des données à caractère personnel.



DIRECTION DES CLIENTÈLES BANCAIRES  
DÉPARTEMENT CONSIGNATIONS ET DÉPÔTS SPÉCIALISÉS

## Mention d'information en matière de données à caractère personnel

### Formulaire de demande de Consignations, de Déconsignations et de Dépôts

---

Les informations recueillies via le présent formulaire font l'objet d'un traitement de données à caractère personnel, mis en œuvre à des fins de gestion des consignations et des dépôts spécialisés par la Caisse des Dépôts, sise au 56 rue de Lille 75007 Paris.

Consultez notre notice d'information dédiée « *Notice d'information sur la protection des données personnelles Consignation, Dépôts spécialisés et fonds en déshérence* », avant tout envoi de formulaire, afin de découvrir comment nous traitons vos données personnelles.

Vos données à caractère personnel recueillies dans le cadre d'une consignation pourront être conservées pendant une durée maximale de 70 ans à compter du dernier acte de gestion, sous réserve d'une absence d'interruption ou de suspension d'instance.

S'agissant des données à caractère personnel recueillies dans le cadre d'un dépôt, elles pourront être conservées pendant une durée maximale de 88 ans à compter du dernier acte de gestion, sous réserve d'une absence d'interruption ou de suspension d'instance.

Nous vous rappelons que vous disposez d'un droit d'accès, de rectification des données erronées vous concernant et, dans les cas prévus par la réglementation, d'opposition, de suppression de certaines de vos données, d'en faire limiter l'usage ou de solliciter leur portabilité en vue de leur transmission à un tiers mais également de définir le sort de vos données après votre décès.

Vous pouvez exercer ces droits en écrivant à l'adresse suivante : Caisse des Dépôts et consignations – Données Personnelles - Etablissement de Bordeaux – 5 rue du Vergne – 33059 BORDEAUX CEDEX ou par mail à l'adresse [mesdonneespersonnelles@caissedesdepots.fr](mailto:mesdonneespersonnelles@caissedesdepots.fr) et d'y joindre, le cas échéant, toute pièce permettant de justifier votre identité et votre demande.

Pour toute information complémentaire ou difficulté relative à l'utilisation de vos données, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données (DPO) à [dpo@caissedesdepots.fr](mailto:dpo@caissedesdepots.fr). En cas de difficulté non résolue, vous pouvez saisir la CNIL.

DIRECTION DES CLIENTÈLES BANCAIRES  
DÉPARTEMENT CONSIGNATIONS ET DÉPÔTS SPÉCIALISÉS

## PIÈCES À FOURNIR

### POUR LA CONSIGNATION

#### TRANSFERT TRANSFRONTALIER DE DÉCHETS

La déclaration de consignation complétée et signée

Toutes pièces de nature à établir l'identité du notifiant, la qualité de mandataire du notifiant

L'attestation de garantie financière (annexe à la Déclaration de consignation)

Le KBIS de l'entreprise datant de moins de 3 mois

Le formulaire de calcul précisant le montant de la garantie financière attendue ou de la garantie financière complémentaire

### POUR LA DÉCONSIGNATION

#### TRANSFERT TRANSFRONTALIER DE DÉCHETS

- **En cas de levée de la garantie :**

Une demande écrite du bénéficiaire (notifiant ou mandataire)

Toute pièce de nature à établir l'identité du bénéficiaire ou la qualité d'ayant droit ou de mandataire (sauf si le document a déjà été transmis)

Une copie de la notification de mainlevée de la garantie par l'autorité compétente

- **En cas de mise en oeuvre de la garantie :**

Une attestation de l'autorité compétente notifiant la mise en oeuvre de la garantie

Une copie du ou des récépissés de consignation

Un relevé d'identification bancaire du compte du bénéficiaire



DIRECTION DES CLIENTÈLES BANCAIRES  
DÉPARTEMENT CONSIGNATIONS ET DÉPÔTS SPÉCIALISÉS

## ATTESTATION DE GARANTIE

### ANNEXE À LA DÉCLARATION DE CONSIGNATION

#### **Identification du transfert objet de la présente déclaration de consignation :**

Numéro de notification :

Notifiant (dénomination et adresse) :

Destinataire (dénomination et adresse) :

Autorité compétente bénéficiaire de la présente garantie : Madame la Ministre en charge de l'Environnement – Tour Séquoia – 92055 La Défense Cedex

#### **Modalités :**

La présente garantie financière couvre le transfert et les opérations de valorisation ou d'élimination des déchets relatifs à la notification susvisée.

Seront payées dès réception de la demande, dans la limite du montant garanti et à compter de la date du départ du premier transfert des déchets couverts par la notification susvisée, les sommes que le bénéficiaire sus désigné pourrait demander.

La présente garantie financière prendra fin lorsque le bénéficiaire sus désigné reçoit, pour l'ensemble des transferts couverts par la notification susvisée, le dernier des certificats visés à l'article 15 (d), 15(e) ou 16 (e) du règlement CE n° 1013/2006.

La déconsignation au profit de la société XXXX n'interviendra que sur mainlevée de la garantie par l'autorité compétente bénéficiaire.

Le droit français est seul applicable à la présente consignation ; les tribunaux français sont seuls compétents.

Pour le déposant,

Pour la Caisse des Dépôts,

Date et signature

Date et signature



DIRECTION DES CLIENTÈLES BANCAIRES  
DÉPARTEMENT CONSIGNATIONS ET DÉPÔTS SPÉCIALISÉS

# TRANSMISSION DU RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (BIC / IBAN)

Votre dossier de consignation sera finalisé, une fois votre paiement par virement effectué.

Pour recevoir nos coordonnées bancaires :  
(cochez la case de votre choix)

par mail : \_\_\_\_\_ @  
\_\_\_\_\_

**ou**

par courrier :

Adresse : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_

Commune : \_\_\_\_\_